

# Commune de Genolier

## Conseil communal

### DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2014

---

---

#### **1. ACCEPTATION du préavis 41/2014**

concernant l'adoption du PPA "Sous-la-Ville" et du règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire en lien avec les parcelles comprises dans le périmètre du plan partiel d'affectation "Sous-la-Ville".

#### **2. ACCEPTATION du préavis 42/2014**

concernant une demande de crédit de CHF 299'000.- pour une nouvelle conduite d'eau sous pression. Bouclage dans le secteur "Sous-la-Ville".

#### **3. ACCEPTATION du préavis 43/2014**

concernant

- l'autorisation de créer la Fondation du Bois de Chênes
- l'autorisation de confier le Bois de Chênes à la Fondation du Bois de Chênes en droit de superficie pour une période de 25 ans, renouvelable tacitement ou dénonciation à préciser
- une demande de crédit de CHF 50'000.- pour le capital initial de la Fondation du Bois de Chênes

#### **4. ACCEPTATION du préavis 45/2014**

concernant les comptes de l'exercice 2013

#### **5. ACCEPTATION du préavis 46/2014**

concernant le rapport de gestion 2013 de la municipalité.

**6. Election du Président du Conseil Communal**

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Est élu : **Monsieur Denis MATTHEY**

A l'unanimité par acclamation

**7. Election du Vice Président du Conseil Communal**

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Est élue : **Madame Malt MEYLAN**

A l'unanimité par acclamation

**8. Election de 5 membres de la commission des finances au bulletin secret.**

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

**M. André DARMON**

**M. Frédéric LUTHY**

**M. Peter PAYNE**

**M. Jean-François VEZ**

**M. Adrian VON WYL**

A l'unanimité par acclamation

**9. Election de 5 membres de la commission de gestion au bulletin secret.**

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

**M. Charles-Bernard BOLAY**

**M. Geoffrey GEISSMANN**

**M. Olivier GIRARDET**

**Mme Marie PATRIK**

**Mme Patrizia WEBB**

A l'unanimité par acclamation

**10. Election de 2 scrutateurs au scrutin de liste**

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

**M. Richard CUENOUD**

**Mme Evelyne ROTH**

A l'unanimité par acclamation

**11. Election de 2 scrutateurs suppléants au scrutin de liste**

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

**Mme Ivana JATON**

**Mme Sabine KLEIN**

A l'unanimité par acclamation

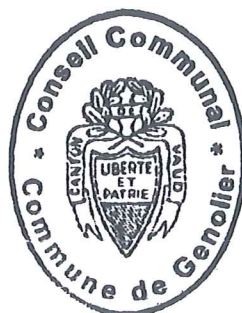
Genolier, le 12 juin 2014

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président



Denis Matthey



Le Secrétaire



Pierre-Alain Zufferey